

Le 22 avril 2016
Audrey Roy

M. le Vice-Recteur, équipe administrative de l'UdeM,

Dans le cadre de la consultation en vue de la transformation institutionnelle de l'université de Montréal, je trouvais qu'il était important de vous exprimer mon point de vue concernant l'optimisation du transfert des connaissances. À mon avis, le premier pas vers une telle démarche est d'inclure l'enseignement des notions importantes concernant le transfert des connaissances dans le cursus obligatoire des étudiants des cycles supérieurs. J'ai moi-même suivi le cours optionnel à ce sujet dans le programme de maîtrise en Sciences de la réadaptation (REA6012) dans lequel j'ai appris des notions très éclairantes qui me serviront autant dans ma carrière de physiothérapeute clinicienne que dans mes activités de recherche. Dans cette lettre, il sera question des raisons qui me poussent à vous faire cette recommandation, pour les étudiants des cycles supérieurs professionnels (maîtrise professionnelle) et de recherche.

Tout d'abord, dans le domaine de la santé comme ailleurs, on exige de plus en plus que les pratiques et les décisions soient basées sur les données probantes. Bien que les universités forment les étudiants en cette direction, il demeure pourtant difficile pour ceux-ci, une fois sur le marché du travail, d'instaurer des nouvelles pratiques dans leur milieu. Par exemple, en tant que physiothérapeute, j'ai tenté d'inciter mes collègues à utiliser l'électrothérapie pour le traitement des plaies de manière plus fréquente en leur offrant une formation et du matériel éducatif. Je comprenais cependant mal pourquoi mes efforts avaient peu de résultats. Le cours sur le transfert de connaissances m'a permis de 1) détecter et comprendre les barrières auxquelles j'avais fait face à ce moment et 2) prévoir les ressources et les stratégies que je pourrais utiliser si je voulais relancer mes initiatives. Je crois donc que les étudiants issus des maîtrises professionnelles devraient, en plus de pouvoir identifier les meilleures pratiques, avoir des notions de base qui leur permettront d'implanter ces pratiques.

Il faut aussi être conscient que l'utilisation des connaissances scientifiques n'est pas seulement l'affaire des utilisateurs. Trop souvent, les chercheurs croient que lorsqu'une pratique a été prouvée scientifiquement, elle sera appliquée en claquant des doigts. Le guide produit en 2007 par le National Institute for Health and Clinical Excellence (NICE)¹ identifie certaines barrières pouvant entraver la mise en application d'une pratique ; le manque de temps, de formation, de financement ainsi que la culture organisationnelle en sont quelques exemples. Il serait impératif que les futurs chercheurs aient une meilleure compréhension des barrières possible à l'application des connaissances issues de leurs recherches. Ainsi, ils pourraient orienter leurs protocoles ou leurs collaborations pour favoriser un meilleur transfert de ces connaissances. D'ailleurs, le transfert des connaissances acquises lors d'une étude est rarement réfléchi en profondeur lors de la planification des

projets de recherche². En fait, d'après mon expérience, les budgets prévoient des montants insuffisants pour les activités de diffusion et pour soutenir l'utilisation des connaissances en fin de projet. L'enseignement obligatoire des principes de transfert de connaissances permettrait donc aux futurs chercheurs de l'UdeM d'être davantage sensibilisés à cet aspect souvent négligé de la planification d'une étude.

Finalement, bien que le terme «transfert des connaissances» réfère originalement à un processus unidirectionnel, c'est-à-dire un transfert provenant des chercheurs vers les utilisateurs, il est de plus en plus admis dans ce domaine que le transfert de connaissances est un processus bidirectionnel et itératif³. En effet, les chercheurs doivent connaître les besoins des utilisateurs sur le terrain, et les utilisateurs ont besoin que les chercheurs les aident à résoudre leurs problèmes. En ce sens, les deux groupes doivent donc travailler de concert pour produire des données utiles. Les projets de recherche dont l'objectif vise «l'utilisation des meilleures pratiques» sont d'ailleurs de plus en plus populaires et impliquent un partenariat entre plusieurs acteurs clés. La formation des étudiants aux cycles supérieurs à l'université de Montréal devrait donc inclure une culture de partenariat au niveau du transfert des connaissances.

En conclusion, toute initiation à la production ou à l'utilisation de connaissances scientifiques devrait inclure une initiation aux méthodes de transfert de ces connaissances puisque celles-ci sont complexes et souvent négligées. Les étudiants de tous les départements sont sujets à devenir chercheurs, à utiliser des connaissances issues de la recherche, à siéger sur des comités d'attribution de subventions, à siéger sur des comités d'éthique, à devenir décideurs politique, etc. Tous ces gens pourraient, s'ils avaient ces notions de base, contribuer à améliorer l'utilisation des connaissances à leur façon.

En espérant que ces arguments soient pertinents pour cette transformation.
Cordialement

Audrey Roy

Références :

- 1- NICE. (2007). *How to change practice: Understand, identify and overcome barriers to change*. London: National Institute for Health and Clinical Excellence.
- 2- Farkas, M., & Anthony, W. A. (2007). Bridging science to service: using Rehabilitation Research and Training Center program to ensure that research-based knowledge makes a difference. *Journal of rehabilitation research and development*, 44(6), 879-892.
- 3- Graham, I. D., Logan, J., Harrison, M. B., Straus, S. E., Tetroe, J., Caswell, W., et al. (2006). Lost in knowledge translation: Time for a map? *The Journal of Continuing Education in the Health Professions*, 26, 13-24.